

OCTOBRE 2022 N.9

Le magazine de Parthenay

qui fait du bien...
et du lien !



Sommaire

4

SANTÉ

Deux nouvelles professionnelles de santé à Parthenay



8

DOSSIER

Energies : comment moins consommer ?



14

PARTAGE

Grand Repas : un chef parthenaisien aux commandes



16

& AUSSI

19

AGENDA



L'édito

Face à l'urgence climatique et à la hausse des coûts de l'énergie, la collectivité se mobilise.

Diminuer notre éclairage, privilégier le covoiturage et les mobilités douces, rationaliser notre usage de l'eau : autant de gestes que la Ville adopte pour participer à l'effort collectif et tendre vers plus de sobriété.

Notre collectivité se doit de montrer l'exemple.

Ce numéro de « & » met en avant les actions que nous, collectivité et habitants, pouvons mener pour limiter notre impact sur le climat, mais aussi pour diminuer notre facture.

D'ici fin octobre, nous étendons l'extinction de l'éclairage public à l'ensemble de la ville, de 23h à 6h.

Une mesure forte pour, d'une part, diminuer la pollution lumineuse et, d'autre part, faire des économies substantielles. En parallèle, nos services poursuivent le renouvellement des anciennes ampoules par des leds moins gourmandes en énergie.

Je tiens ici à rassurer les Parthenaisiens et Parthenaisiennes. Lors de l'expérimentation, les services de police et les riverains n'ont constaté aucune hausse des infractions.

Pour les générations futures, il est de notre responsabilité d'intégrer la dimension environnementale dans la rénovation de nos équipements, mais aussi dans tous nos autres projets.

Ne perdons pas à l'esprit que tous ces efforts consentis permettront, je l'espère, de laisser à nos enfants un monde dans lequel il fera bon vivre.

Ensemble poursuivons nos efforts.

Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay et l'équipe municipale



Ville de Parthenay

Directeur de publication : Jean-Michel Prieur
Coordination : Jérôme Chaussoneaux
Rédaction : Pauline Martineau, Alice Robinet
Mise en page : Pauline Martineau, Rodolphe Robelin
Illustrations : Rodolphe Robelin
Photographies : Pauline Martineau, Alice Robinet
Impression : L'imprimerie Raynaud
N° ISSN : 2496-624X

10-31-1336 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pecf-france.org

Renforcer l'offre de soins à l'hôpital de Parthenay

Arrivée d'un nouveau médecin et d'une ergothérapeute, ouverture prochaine d'une activité de radiologie : le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (CHNDS) renforce l'offre de soins à l'hôpital de Parthenay. Le fruit d'une collaboration étroite avec la Ville de Parthenay. Le point avec Bruno Faulconnier, directeur du CHNDS, et Jean-Michel Prieur, maire.

INTERVIEW

Quelles sont les nouvelles offres de soins à l'hôpital de Parthenay ?

Bruno Faulconnier Depuis le 3 octobre, un nouveau médecin généraliste, salarié par le CHNDS, propose des consultations sur le site : la docteure Christiane Onfal.

Mi-octobre, elle sera rejointe par une ergothérapeute libérale, Caroline Palmerio. Cette dernière va s'installer dans un bureau que le CHNDS lui met à disposition.

Leur arrivée est l'aboutissement d'un long travail d'échanges avec les professionnelles concernées, de démarches administratives, le tout en lien étroit avec les élus de la Ville de Parthenay.

Quel rôle a joué la Ville de Parthenay ?

Jean-Michel Prieur Nous avons été la porte d'entrée. Les professionnels de santé se sont d'abord adressés à nous. Nous avons longuement travaillé pour faciliter leurs projets d'installation. Lorsque la docteure Onfal est venue nous voir, nous avons contacté le CHNDS pour réfléchir à ce qu'il était possible de faire. La Ville a versé une subvention pour aider à la rénovation des locaux qui accueillent son activité.

L'ergothérapeute cherchait, quant à elle, des locaux. L'hôpital a proposé de lui louer un bureau.

Aujourd'hui, pour tout projet lié à la santé, le CHNDS est devenu un partenaire privilégié. Nous avons notamment monté ensemble un centre de vaccination pendant la crise covid. Cela a permis d'apprendre à nous connaître.



Travailler ensemble pour renforcer l'offre de soins à Parthenay est donc devenu une évidence ?

Jean-Michel Prieur Oui ! Nous devons dès que possible valoriser le site de l'hôpital. Il est emblématique de la santé à Parthenay. Certes, nous pourrions construire une maison de santé. Mais avec le CHNDS, les murs sont déjà existants. Faisons en sorte d'y attirer des professionnels de santé.

Bruno Faulconnier Renforcer l'offre de soins est un des projets du CHNDS pour le site de Parthenay. Qu'une collectivité s'intéresse fortement à cette question et vienne nous épauler permet de faciliter et faire aboutir des projets. C'est donc tout naturellement que le CHNDS a des échanges réguliers et collabore avec les élus parthenaisiens.

Avez-vous d'autres projets communs à venir ?

Bruno Faulconnier Nous portons un projet de travaux de rénovation de l'internat de l'hôpital pour améliorer les conditions d'accueil des stagiaires auprès des professionnels de santé d'ici la fin de l'année. Quatre de ses chambres seront ouvertes aux internes de la médecine de ville. Les travaux seront co-financés par le CHNDS et la Ville de Parthenay.

Jean-Michel Prieur Ce projet vise à faciliter l'implantation de professionnels de santé de Parthenay. Il vient répondre aux difficultés des stagiaires à trouver un logement.



Améliorer l'offre de santé à Parthenay, l'objectif commun de Jean-Michel Prieur et Bruno Faulconnier.

Pourquoi vous investir autant pour renforcer l'hôpital de Parthenay ?

Bruno Faulconnier Parce qu'il est essentiel de répondre aux besoins des patients sur le territoire ! L'hôpital de Parthenay a une orientation gériatrique. Mais, parallèlement, nous voulons repositionner le site comme un pôle de santé fort ouvert sur la ville. Tous les projets que nous menons, en collaboration avec la Ville ou autres (lire ci-contre), doivent aller en ce sens.

Jean-Michel Prieur C'est une nécessité ! Nous sommes conscients que le nombre des professionnels de santé est aujourd'hui insuffisant pour soigner l'ensemble de la population. Attirer de nouveaux médecins est un réel enjeu pour Parthenay. Avec Hervé Le Breton, adjoint en charge de la solidarité et de la santé, et Sylvie Boutet, conseillère déléguée à la santé, nous y travaillons activement depuis notre élection, il y a 2 ans et demi. En coulisse, nous étudions différentes pistes. Certaines n'aboutissent pas, d'autres si ! C'est un travail de fourmi, de réseautage, de visites de locaux. Cela prend du temps, mais ça vaut le coup ! Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous réjouir de voir s'installer deux nouvelles professionnelles de santé. &

Bientôt une activité de radiologie à l'hôpital

Le CHNDS travaille actuellement sur un projet de réimplantation d'une activité de radiologie sur le site de Parthenay.

L'Ehpad des Orangers relocalisé

Dans le cadre de son projet de restructuration du site parthenaisien, le CHNDS prévoit, à l'horizon 2026, la relocalisation de l'Ehpad Les Orangers, actuellement situé en cœur de ville. L'Ehpad sera ouvert sur l'extérieur, avec des lieux de vie (restauration, salon de coiffure, salle d'activités) accessibles pour le grand public. Il proposera un accompagnement adapté pour les résidents avec des troubles cognitifs et neurologiques ainsi que pour les personnes vieillissantes en situation de handicap.

L'hôpital de Parthenay se redessine

Si le site hospitalier de Parthenay a d'abord une vocation gériatrique, il propose aussi une large offre de soins ouverte à l'ensemble de la population.

Projet de plateau de radiologie



SMUR - CSNP (Centre de soins non programmés)
Temporairement fermé

Services administratifs

A terme, accueil de l'EHPAD « Les Orangers »



Elles sont aussi hébergées :

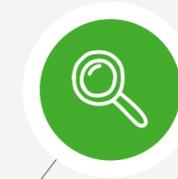
- **Des associations d'usagers**
 - **France Parkinson**
Permanences le 4^e lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30
06 65 98 96 32 ou comite79@franceparkinson.fr
 - **Ligue contre le cancer**
Accueil sur rendez-vous le lundi matin et le mardi après-midi.
05 49 06 96 60 ou cd79@ligue-cancer.net
- **La médecine scolaire**

Pôle gériatrique

- Un **SSR** (Soins de Suite et de Réadaptation) gériatrique de **25 lits**,
- Une **UCC** (Unité Cognitive comportementale) de **12 lits**, qui accueille des patients présentant des troubles aigus du comportement en lien avec une maladie neurodégénérative ou de type Alzheimer,
- Une **USLD** (Unité de Soins de Longue Durée) de **50 lits**



Hôpital de jour gériatrique



Consultations spécialisées

- Diabétologie / endocrinologie
- Ophtalmologie
- Sage-femme / gynécologie / obstétrique / orthogénie (IVG)
- Urologie
- Diététique
- Addictologie (dont tabac)

Prise de rendez-vous : **05 49 68 29 77**
de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

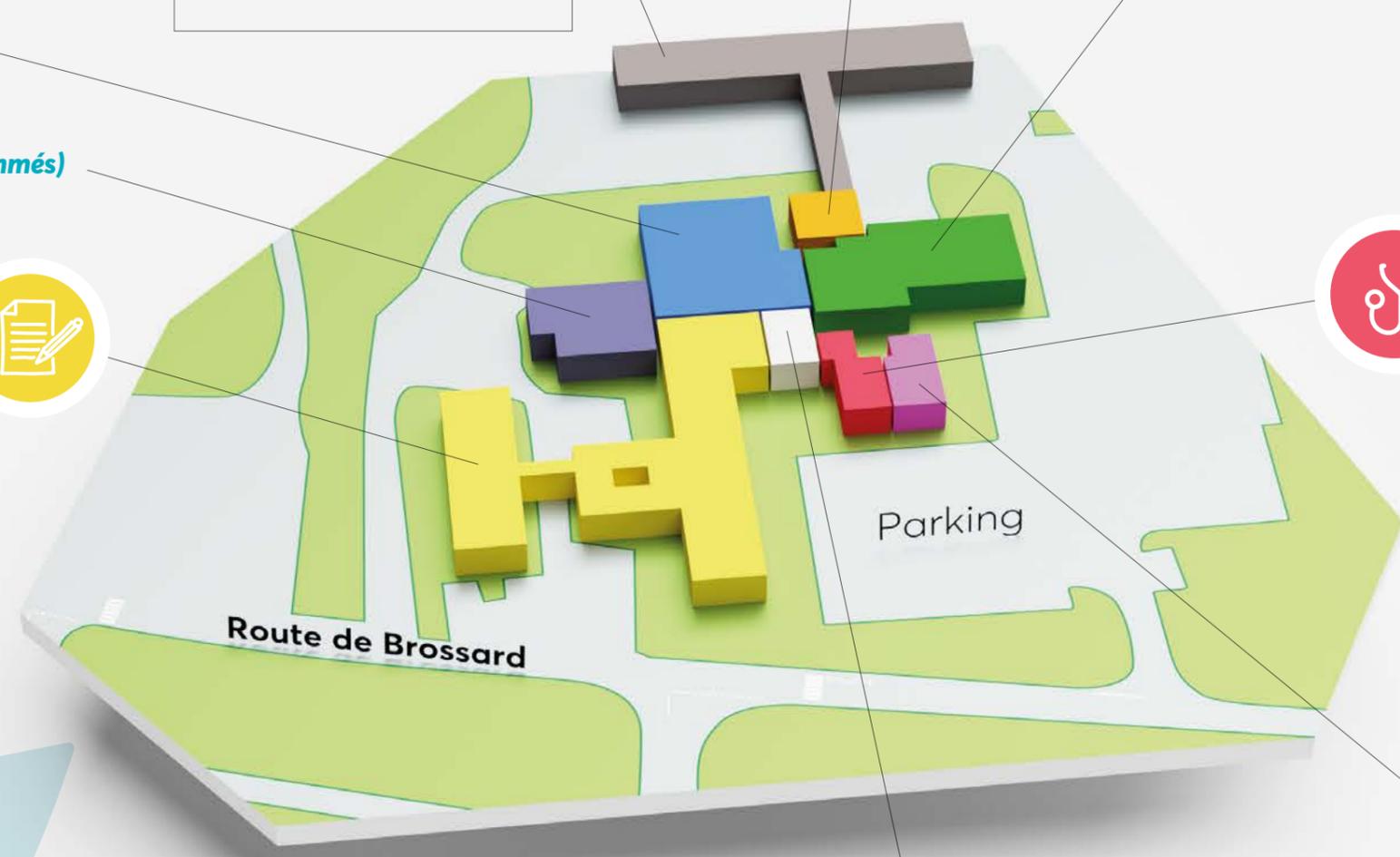
Médecine généraliste, Ergothérapie



Christiane Onfal
Médecin généraliste
Prise de rendez-vous :
05 49 68 35 70
De 9h à 18h
du lundi au vendredi



Caroline Palmerio
Ergothérapeute libérale
Prise de rendez-vous :
06 21 92 65 63

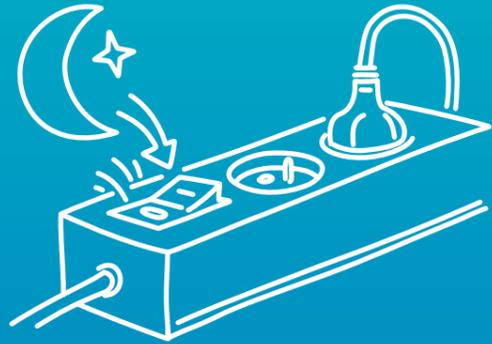


Entrée



« Appui et vous »

Structure spécialisée autour de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées et de leur entourage.
05 49 06 63 63



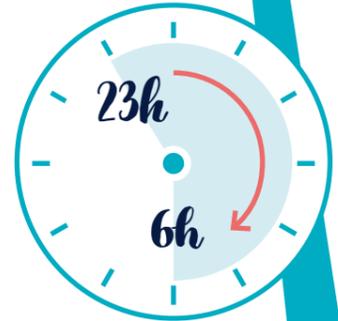
Energies : comment moins consommer ?

Electricité, eau, gaz : face au défi du réchauffement climatique et à la hausse des prix de l'énergie, la Ville de Parthenay et les habitants se mobilisent.

Tour d'horizon des petits et grands éco-gestes.

Parthenay éteint la lumière !

Après une expérimentation menée dans plusieurs quartiers, Parthenay étend progressivement l'extinction de l'éclairage public à toute la ville. Fin octobre, tous les lampadaires seront éteints de 23h à 6h du dimanche au jeudi.



S'engager dans une démarche de sobriété énergétique est aujourd'hui une nécessité. En ce sens, la Ville de Parthenay a lancé, le 1^{er} avril 2022, l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public dans plusieurs zones périphériques*.

Redécouvrez les étoiles

Les bénéfices sont connus. Ecologiques d'abord : « Eteindre les lampadaires la nuit permet de lutter contre la pollution lumineuse et de protéger la faune nocturne », rappelle Anthony Pelletier, conseiller municipal en charge du dossier. Economiques aussi : « L'éclairage public est le premier poste de consommation électrique, environ 150 000 euros par an ! ».

Cinq mois après le lancement du test, le constat est sans appel. « Nous avons divisé notre consommation et notre facture d'électricité quasiment par trois par rapport à 2021, sur la même période », se félicite Anthony Pelletier.

Une baisse bienvenue, alors que la collectivité, tout comme les particuliers, doit faire face à la flambée des prix.

Mi-septembre, la municipalité a communiqué les résultats aux habitants des secteurs concernés, lors d'une réunion d'information. « Les conclusions ont globalement été bien accueillies », poursuit l'élue qui constate qu'« aujourd'hui, tout le monde est sensible au double argument écologique et financier. Que nous soyons habitants ou collectivité, nous sommes tous concernés ».

Autant de signaux positifs qui ont convaincu l'équipe municipale d'étendre l'extinction de l'éclairage public à toute la ville. « En prenant cette mesure, nous participons aussi à l'effort national demandé pour éviter des problèmes d'approvisionnement en électricité cet hiver », considère Claude Beauchamp, adjoint au cadre de vie.

*Les rues concernées par l'expérimentation : quartier des Terres rouges ; quartier de La Bouquetière ; lieu-dit « La Boule » ; rue Denis-Papin ; rue d'Abrantes ; allée de Tipperary ; rue d'Aquitaine ; rue Charles-Cros ; rue Charles-Baudelaire ; allée Eugène-Ionesco et rue Jean-Giono.



Anthony Pelletier et Magaly Proust ont présenté les conclusions de l'expérimentation aux habitants vendredi 16 septembre.

Expérimentation : 3 000 euros économisés

• Entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2021 :

- 28 270 Kw consommés
- Soit une facture de 4 930 euros (prix du kW : 0,174 euros)

• Entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2022 :

- 8 928 Kw consommés
- Soit une facture de 1 902 euros (prix du kW : 0,213 euros)

Le centre-ville éclairé vendredi et samedi

D'ici fin octobre, tous les réverbères seront donc éteints de 23h à 6h du matin, du dimanche au jeudi.

Les vendredis et samedis, une large partie du centre-ville restera cependant allumée « pour sécuriser les sorties de restaurants, bars et boîtes de nuit », précise Anthony Pelletier.

Avant de rappeler que, parallèlement, « la Ville poursuit son plan de modernisation de l'éclairage public en remplaçant des vieilles ampoules par des leds pour réduire la consommation d'électricité. Face au défi du réchauffement climatique, nous devons tendre vers la sobriété énergétique ». &

2 640 lampadaires **100 000 euros** d'économie estimée avec l'extinction.

Allumer l'éclairage public pendant 1 heure

- coûte **44 euros** (sur la base des tarifs au 28 juillet 2022)
- c'est l'équivalent de **115 fours électriques** allumés en même temps pendant 1h.



Les illuminations de Noël aussi

Branchées sur le réseau d'éclairage public, elles seront donc éteintes **du dimanche au jeudi de 23h à 6h**, et allumées uniquement dans le centre-ville le vendredi et le samedi.

Le coût de leur éclairage s'élèvera à **2,18 euros par heure**, les services techniques ayant ciblé du matériel de très faible puissance.

Pourquoi l'éclairage public s'allume parfois quand il fait encore jour ?

Les lampadaires sont commandés par **99 armoires**, grâce à une horloge astronomique située à l'intérieur.

Cette horloge est réglée sur les heures officielles de lever/coucher du soleil. L'allumage des lampadaires ne dépend pas de la luminosité réelle.

Moins 1°C dans nos bâtiments

Déplacements repensés, baisse des températures : la chasse aux économies d'énergie est lancée au sein des services et des équipements de la ville.

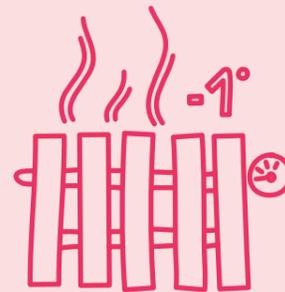
Stades, bureaux, locaux associatifs, etc. La ville gère aujourd'hui une centaine de bâtiments. Tous sont chauffés à l'électricité et/ou au gaz.

À l'approche de l'hiver, les services le savent déjà, la hausse des prix de l'énergie aura un impact conséquent sur la facture annuelle. Depuis plusieurs mois, élus et techniciens travaillent de concert, à l'affût des sources d'économie possibles.

Première mesure simple, mais efficace, prise par la collectivité : « nous baisserons les températures de chauffage de 1°C dans tous nos bâtiments administratifs », annonce Maxime Guichet, directeur général des services. Un éco-geste qui va permettre de réaliser 7% d'économies sur la facture de chauffage.

7 200 factures scrutées à la loupe

Simultanément, la ville a engagé un travail de fond sur les dépenses énergétiques au sein de ses bâtiments administratifs et équipements.



Un chiffre : pour réaliser un bilan de la consommation énergétique de chaque bâtiment depuis 2019, les services techniques ont épluché pas moins de 7 200 factures ! Un véritable travail de fourmi.

« Sur cette base, nous allons travailler avec les associations, les services et les usagers pour voir ce que nous pouvons faire ensemble pour réduire nos consommations. »

Autre piste envisagée, les déplacements réalisés par les agents en voiture : « comment pouvons-nous optimiser nos trajets ? Nous devons avoir une réflexion sur les mobilités douces et inciter les agents à circuler à vélo », détaille Maxime Guichet, qui souhaite travailler sur l'obtention d'un label Employeur Pro-Vélo.

La démarche est désormais engagée. D'autres actions suivront dans les mois à venir.

L'eau de la piscine étanche la soif des arbres

Tous les jours, 5m³ d'eau de la piscine GâtinéO sont mis de côté pour être analysés, conformément à la réglementation. Un volume d'eau équivalent à 30 baignoires, mais qui n'est pas perdu pour tout le monde !

Comment assurer la survie des arbres récemment plantés par la ville en période de sécheresse sévère et lorsque chaque litre compte ?

La solution : l'eau du récupérateur de la piscine GâtinéO. « Cet été, nous sommes venus prélever 10 000 litres deux fois par mois », raconte Frédéric Robin, du service espaces verts. Une eau qui a permis d'étancher la soif des 60 jeunes pousses du chemin Molière, dans le quartier des Grippeaux.

« Tous les jours, nous devons mettre de côté une partie de l'eau de la piscine pour l'analyser. Nous avons aussi l'obligation de la renouveler en permanence, à hauteur de 30 litres par baigneur », détaille Yann Thomas, responsable des centres aquatiques de Parthenay-Gâtine.

Bornes à verre et balayeuses

Pour éviter le gaspillage, cette eau est filtrée, puis stockée dans un récupérateur et mise à disposition des services de la Ville et de la Communauté de communes.

Les espaces verts ne sont pas les seuls à l'utiliser. Cette eau de « seconde main » sert à remplir la citerne des balayeuses qui passent à proximité, ainsi qu'à nettoyer les bornes à verre et les bacs d'ordures ménagères gérés par le service déchets de la Communauté de communes. &



Pour éviter de consommer de l'eau potable, le service espaces verts vient remplir régulièrement sa cuve avec l'eau du récupérateur de GâtinéO.



À GâtinéO, plus de savon, moins de vidanges !

Quand un petit geste permet d'économiser une grande quantité d'eau : se savonner sous la douche avant de plonger dans la piscine.

« Cela permet de préserver la qualité de l'eau et d'allonger sa durée de vie », explique Yann Thomas, responsable des centres aquatiques de Parthenay-Gâtine. « On minimise l'apport d'eau neuve à chaque lavage de filtre. »

Depuis quelques mois, l'équipe du centre aquatique mène donc une campagne pour la douche savonnée auprès des baigneurs. « C'est une réussite. Auparavant, nous faisons deux vidanges par an. Cette année, il a suffi d'une seule ! », se réjouit Yann Thomas qui remercie les baigneurs. « Cela peut paraître anecdotique, mais ce petit geste est très important ! ».

Autre mesure prise par la piscine pour limiter autant que possible l'impact de la hausse des prix de l'énergie : la baisse de 1 degré de l'eau du grand bassin et la baisse de la température de l'air dans l'équipement. Un éco-geste simple que chacun peut s'approprier pour économiser !

A Weinstadt aussi

Ville jumelée avec Parthenay, la commune de Weinstadt en Allemagne a, elle aussi, pris la décision d'abaisser la température de l'eau de la piscine. Une mesure pour faire face au risque de pénurie de gaz et à la hausse du prix de l'énergie. &

Rénovation thermique : bénéficiez d'un accompagnement gratuit et fiable

Le saviez-vous ? Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits pour la rénovation thermique de votre logement. Rencontre avec Flora Enard, qui travaille au CRER, le Centre régional des énergies renouvelables. Elle assure les permanences France Renov' à Parthenay.

Dans quels cas peut-on vous contacter ?

Il y a plusieurs cas de figure. **Si vous avez froid dans votre logement, que vous ne savez pas quels travaux réaliser**, nous pouvons vous conseiller. Ensuite, si vous avez déjà un projet précis, **nous sommes là pour analyser les devis**, et vous assurer qu'ils correspondent bien à vos besoins.

Notre accompagnement est global. Il peut aller d'un appel téléphonique à un rendez-vous physique, et même à un déplacement à votre domicile.

A quel moment faire appel à vous ?

Dès que l'on envisage de faire des travaux ! Ainsi, **le conseiller pourra vérifier que votre projet est pertinent et réalisé dans le bon ordre.**

Il nous arrive trop souvent de dire « stop, ce ne sont pas les travaux à réaliser en priorité, il y a d'autres choses à faire plus efficaces ».

Prenons un exemple : le chauffage doit toujours être changé après l'isolation. Sinon, il risque d'être surdimensionné. C'est dommage !

Autre conseil important : il faut **toujours demander plusieurs devis et s'adresser à différents artisans**, pour éviter les arnaques.

Le prix des matériaux s'est envolé. Est-ce toujours rentable de réaliser des travaux ?

Oui ! Même si l'investissement financier de départ peut faire peur, le bénéfice à long terme reste toujours très intéressant.

Et il existe de nombreuses aides. **Nous sommes là pour vous guider** et vous aider à en bénéficier.

Attention, il faut **faire ses demandes avant de commencer les travaux**. Une fois qu'ils sont réalisés, c'est trop tard !



Sur le territoire de Parthenay-Gâtine, **446 personnes** ont contacté les conseillers du CRER pour un conseil depuis le début de l'année, et **195 d'entre-elles** ont bénéficié d'un entretien téléphonique de plus de 20 minutes ou d'un rendez-vous physique.



Flora Enard, du CRER, vous apporte son expertise et ses conseils.

Quelques conseils pour économiser de l'énergie ?

Chauffer à 19°C le jour et 17°C la nuit, **porter des pulls**, et faire de petits travaux. Par exemple, installer un thermostat ou des robinets thermostatiques sur les radiateurs, c'est très simple, et cela permet facilement d'éviter la surconsommation. &



Des rendez-vous à Parthenay

Tous les premiers mercredis du mois, une permanence du CRER est assurée à la Maison France Services au 16, boulevard de la Meillleraye, sur rendez-vous. Pour prendre contact avec un conseiller, vous pouvez appeler le **05 49 08 99 14** ou par mail : contact@crer.info

ÉCO-GESTES : vous avez la parole !



Comme les collectivités et les entreprises, les particuliers sont appelés à réduire leur consommation d'énergie. Nous avons lancé un appel à témoignages sur la page Facebook de la ville. Voici vos astuces !

Se débrancher

Karine : « Il faut débrancher les appareils inutiles ».

Kateline : « J'utilise des multiprises avec interrupteur pour la nuit ».

Miser sur la laine

Gwendoline : « Il vaut mieux porter un pull que chauffer sa maison à plus de 19°C, et prendre des douches de 3 à 5 minutes au maximum ! »

Ne pas en perdre une goutte

Karine : « Récupérer toutes les eaux de rinçage, légumes, vaisselle, etc. dans des seaux pour arroser ou remplacer la chasse d'eau. »

L'atout connecté

Billy : « J'ai des prises connectées qui me permettent de tout couper quand je pars de chez moi ».

Zéro électricité

Romain : « On a moins froid à jouer de la guitare acoustique que de rester statique devant un écran qui, lui, consomme de l'électricité... (parole de musicien) ! »

Pour aller plus loin :

- 50 propositions pour passer l'hiver, par l'association negaWatt negawatt.org
- Quels éco-gestes à la maison et au bureau ? agirpourlatransition.ademe.fr



INTERVIEW

« Donner du plaisir dans l'assiette »



Jeudi 20 octobre, des milliers d'écoliers, collégiens, seniors vont participer à l'opération Grand Repas en Deux-Sèvres et en Vienne. Ils dégusteront au même moment le même repas. Un menu concocté par le chef parthenaisien Alexandre Prestat, propriétaire du restaurant Le Sentier des saveurs.



Adapter un menu de restaurant pour les cantines, « une vraie gymnastique mentale » pour le chef Alexandre Prestat.

Votre menu servi le même jour à des milliers de convives, ce n'est pas rien !

C'est sûr ! C'est l'aboutissement de tout ce qu'on a pu donner depuis toutes ces années. Je dis « nous », car si c'est mon nom qui est écrit, derrière il y a bien toute une équipe, mon épouse Manon et nos salariés. C'est une reconnaissance de notre travail, une fierté.

Qu'est-ce qui vous a motivé à participer ?

Quand David Wanschoor (conseiller municipal délégué à la restauration scolaire NDLR) est venu me proposer de participer et d'élaborer le menu, je ne connaissais pas le concept du Grand Repas. L'idée d'imaginer un repas de restaurant avec des produits de saison, mais servi en grande quantité dans des cantines ou dans des selfs, m'a tout de suite intéressé.

Comment avez-vous conçu vos plats ?

J'ai tenté de me mettre à place des convives, notamment les enfants. Ma référence, ce sont mes filles : est-ce qu'elles mangeraient ces plats ? Les adultes sont en capacité d'apprécier des saveurs et textures diverses. Les enfants, c'est plus compliqué, le palais est en développement chez

les plus petits. Et quand ils grandissent, ils sont à la recherche de goûts qui vont les rassurer. J'essaie donc de leur proposer une expérience gustative, tout en restant dans des produits qu'ils connaissent, et de saison !

Avec un enjeu supplémentaire, pouvoir servir ce menu en restauration collective comme des écoles, collèges !

Oui, c'est un univers que je ne connais pas. J'ai l'habitude de préparer des assiettes pour 40 convives, lorsqu'en restauration collective, il faut préparer les quantités pour 2000 personnes. Les contraintes sont différentes.

J'ai tenté de simplifier au maximum les plats afin que les chefs aient le moins de transformation à faire. Nous nous sommes rencontrés pour adapter au mieux les plats. C'est une vraie gymnastique mentale, c'est très intéressant.

A travers ma cuisine, j'essaie de transmettre mes expériences, mon envie et ma passion. Que le menu soit servi dans un restaurant ou dans une cantine, le but reste le même : donner du plaisir dans l'assiette ! &

Demandez le Menu !

Entrée

Velouté de butternut, lait de coco, vanille, éclats de noisette et croûtons à l'ail

Plat

Poisson au beurre de tubercule, riz pilaf et tombée de chou

Dessert

Tiramisu poires pochées au thé et miel



C'est quoi le Grand Repas ?

C'est une action nationale portée par l'association Le Grand Repas. Le même jour, les acteurs de la restauration collective (cantines scolaires, maisons de retraite, foyers d'hébergement...) d'un même territoire proposent à leurs convives de partager un même menu local, élaboré par une marraine ou un parrain chef local, à partir de produits locaux et de saison.

Une occasion de réunir des citoyens autour du repas et de ses valeurs : la convivialité, le partage, la curiosité, tout en sensibilisant aux circuits-courts, l'anti-gaspillage alimentaire et l'éducation au goût.

Ils participeront au Grand Repas :

- Le lycée Ernest-Pérochon
- Les cantines des écoles
- Collège Pierre-Mendès-France
- Collège du Marchioux
- Ecole et collège Saint-Joseph
- Crèche Les Lucioles
- Lycée Les Grippeaux
- Foyer-Logement Les Bergeronnettes
- Foyer Gabrielle-Bordier



#GrandRepasPy - Cuisinez le menu du chef parthenaisien et partagez vos photos sur les réseaux sociaux !

Toutes les recettes : parthenay.fr/legrandrepas
Pour aller plus loin : legrandrepas.fr



Le dessert du Grand repas qui sera servi le 20 octobre !

2 586 repas servis en 2021 à Parthenay !

Sollicitée par l'association Le Grand Repas pour participer en 2021, « la Ville avait tout de suite dit oui. Valoriser les produits locaux et proposer des menus de qualité à la cantine est une de nos priorités », souligne David Wanschoor, délégué à la restauration scolaire. « Et c'est une opération qui rassemble toutes les générations ! »

L' élu était alors entré en contact avec les acteurs de la restauration collective à Parthenay. Résultat : 2586 repas identiques ont été servis le même jour dans différentes structures de la ville. « Ça a été un véritable succès ! Nous avons battu un record de nombre de repas servis par rapport au nombre d'habitants ! ».

A tel point que l'association a proposé que le parrain local de l'édition 2022 du Grand Repas soit un chef parthenaisien, pour les départements des Deux-Sèvres et la Vienne. Après échange et vote entre élus en commission, le choix s'est porté sur Alexandre Prestat, du restaurant Le Sentier des saveurs.

Rendez-vous le 20 octobre pour la dégustation !

Le carré militaire réhabilité

Des travaux sont en cours au sein du cimetière pour rénover le carré militaire et ainsi valoriser cet espace de recueillement et de mémoire.

Le carré militaire de Parthenay accueille 78 sépultures perpétuelles ou de droit privé des combattants français et alliés « morts pour la France ». Il s'agit d'un carré dit « mixte » où les sépultures perpétuelles sont sous la responsabilité de l'Etat et celles de droit privé sous la responsabilité des familles ou de la commune.

Après plusieurs échanges entre la collectivité et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), en charge de l'entretien des tombes perpétuelles, la rénovation du carré militaire est lancée. Les travaux comprennent notamment la restauration des emblèmes et stèles funéraires, la création d'un espace enherbé, le remplacement du mât des couleurs, la restauration des deux monuments aux morts (nettoyage et rechapissage des lettres à la feuille d'or), l'installation d'un panneau d'information.

Le montant des travaux s'élève à 38 616€, dont une subvention de l'ONACVG (18 845€) et du Souvenir français (600€).



Besoin de conseils pour vos démarches administratives ? Adoptez le réflexe Maison France services !

Le saviez-vous ? Une Maison France Services a ouvert ses portes au sein de la sous-préfecture de Parthenay.

Des conseillers de l'État et de la mairie de Parthenay vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches du quotidien, avec les principaux organismes de services publics : les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA, la Poste, le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice.

Vendredi 9 septembre, Sonia Backes, la secrétaire d'État en charge de la Citoyenneté a inauguré la Maison France Services de Parthenay, en présence du maire Jean-Michel Prieur et de ses adjoints, de la Sous-Préfète et de la Préfète.

Maison France services
16, boulevard de la Meilleraye
05 49 95 53 25

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-16h

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : fermé le matin - ouvert de 13h30 à 18h

Vendredi : 9h-13h - fermé l'après-midi



Les rues remises en état

Courant septembre, la Ville a lancé une campagne de remise en état des rues. Une quinzaine de rues ont été remises à neuf par l'entreprise Colas, dans le cadre d'un marché pour un montant de 292 654 € TTC :

- Quartier des Grippeaux :
 - Rue de la Poste
 - Rue des Grippeaux ; rue Rabelais ; rue A. Rodin ; rue d'Auzay ; allée Rabelais ; allée de la Garenne ; allée des Grippeaux
 - Rue de la Poste
 - Rue Saint-François
 - Rue Henri-Dunant
 - Rue Descartes
 - Rue de Châtillon
 - Rue de la Place
- Rue Félix-Lambert
- Rue Roger-Descoux

Le choix des rues s'est fait selon différents critères : état des chaussées, densité du trafic, prise en compte de futurs travaux connus, budget.

La Ville poursuivra son programme d'amélioration de la voirie dans les mois à venir.



Conseil municipal des enfants : la der et nouvelle élection

Mercredi 21 septembre, après un an d'une mandature très active, les tout premiers élus du Conseil municipal des enfants se sont réunis pour une dernière séance au Musée d'art et d'histoire.

Encore merci à eux pour leur investissement et leur enthousiasme dans les nombreux projets portés : ramassage des déchets, opération « Sème tes graines », relevé des passages piétons à repeindre, identifications de zone de pollinisation pour les abeilles.

Place désormais aux nouveaux jeunes élus. Après la campagne électorale en septembre dans les écoles, ils prendront leurs fonctions samedi 8 octobre.

En savoir plus : parthenay.fr/cme



Mobilité : les trottoirs pour toutes et tous !

Les élus de la Ville de Parthenay sont régulièrement interpellés par des habitants pour des stationnements gênants. Ils ne peuvent pas circuler en toute sécurité sur les trottoirs. La municipalité regrette ces incivilités. Elle reste très vigilante au respect des zones de stationnement et lance un appel à tous et toutes pour les respecter.

Viure ensemble

« Une voiture mal stationnée, c'est un risque d'accident pour les piétons, notamment pour les personnes en situation de handicap et les scolaires », rappelle Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay. « Respecter les zones de stationnement, c'est favoriser le vivre ensemble et respecter les plus fragiles d'entre-nous. »

En cas de non-respect de la réglementation, la police municipale verbalise les voitures mal stationnées.

2500 places gratuites

La municipalité rappelle que 2500 places gratuites sont mises à disposition des habitants pour se garer, sans compter les parkings des grandes surfaces.

Elle précise aussi qu'elle ne perçoit pas l'argent des amendes.

L'Etat collecte la somme des contraventions. Cet argent sert à financer des aménagements de sécurité sur l'ensemble du territoire national.



Espace d'expression de la minorité

Chers Parthenaisiennes et Parthenaisiens,

La saison touristique a laissé place à une nouvelle période.

Pour cette rentrée, nous attendons que la municipalité affiche un fort volontarisme se traduisant par des décisions concrètes en faveur des projets initiés. L'idée n'est pas de faire du surplace en multipliant les élans ici et là pour contenter tout le monde. Cela ne fait que réduire considérablement notre capacité d'investissement et retarde toute éventuelle réalisation avant la fin du mandat. Il faut rendre possible ce qui est souhaitable pour notre ville.

Les événements festifs ont ponctué notre été. L'afflux de population appelle cependant une réflexion sur la capacité de notre ville à l'accueillir.

Être visible et offrir une certaine flexibilité sont deux fondamentaux. Malheureusement quelques défauts de stationnement ont poussé la municipalité à réagir excessivement en verbalisant de manière abusive. Le triptyque cher au maire « éducation, prévention, sanction » n'était-il qu'un vœu pieux ?

Au-delà de l'image néfaste véhiculée auprès des visiteurs, c'est un mauvais coup porté au pouvoir d'achat des Parthenaisiens. Il intervient au mauvais moment, alors que l'inflation inquiète et nous pénalise déjà. En cette période, il aurait été plus judicieux de permettre

aux habitants de pouvoir inscrire tous leurs enfants à des activités extrascolaires.

Nous défendons une autre vision de la ville, où l'on facilite la vie des habitants plutôt que de la contraindre, où l'on fait venir des familles plutôt que de les repousser en zones périphériques.

Parthenay sera toujours plus accueillante, dynamique et rayonnante si elle rassemble tous ses habitants.

Karine Hervé, Jean-Luc Bardet, Béatrice Largeau, Joël Denis, Lucie Trouvé et Laurence Verdon

parthenayhorizon@gmail.com

A NE PAS MANQUER !

Toutes les sorties à Parthenay



Ven. 14 octobre - 21h
Parthenay - PDC

HOME

morceaux de nature en ruine

Compagnie Nature II (Belgique) - Dès 11 ans - 1h20 - 12/10 €

SAISON 2022/2023
PARTHENAY & GÂTINE • 79

UN EMOUVANT OVNI THÉÂTRAL AU COEUR D'UN EHPAD... BELGE !

WWW.AHSAISONETFFESTIVAL.COM

Jeux d'automne

Gratuit

du 15 au 16 octobre 2022
Place du Drapeau à Parthenay

Venez jouer comme vous ne l'avez jamais fait !

En famille, en solo, avec vos amis !

citedesjeux-parthenay.fr

Un événement

Cité des jeux Ville de Parthenay

LA MÉDIÉVALE

LA CONQUÊTE DE LA CITÉ

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022

TRAIL URBAIN 8km ou 10km DÉPART À 9H30

MARCHE 5km DÉPART À 9H35

CHALLENGE POUR L'ÉQUIPE ET L'ENTREPRISE LA PLUS NOMBREUSE !
Inscription en ligne sur ok-imo.fr

LOGGATINE PARTHENAY

Bleue, bleu

Duo de conte, poésie, musique de Josette Renaud et Philippe Compagnon

En clôture de l'exposition « Couleur Bleue » du musée d'art et d'histoire
En partenariat avec l'UPCP-Métive.

Dimanche 6 novembre à 15h30 au musée.
Gratuit - A partir de 10 ans

Cie Carabosse

Installations de feu

Une nuit d'or sur les berges du Thouet

Samedi

8

20h•23h
Déambulation libre et gratuite,
Porte Saint-Jacques

OCT.
2022



Ville de Parthenay

Parthenay.fr/carabosse

Réalisation : Service communication Ville de Parthenay. Crédit photo : Vincent Muteau .

Retrouvez toutes les manifestations sur le site parthenay.fr

Une question, une suggestion au sujet du magazine : communication@cc-parthenay-gatine.fr / 05 49 64 85 26